



« LA FLECHETTE PONOTE »

CHALLENGE DE SARBACANE

« **Didier AZAS** »

Samedi 22 Juin 2019

GYMNASE

Rue Saint-Marcel

43000 ESPALY SAINT-MARCEL



« LA FLECHETTE PONOTE »

Challenge « Didier AZAS »

Organisé par **HANDISPORT LE PUY-EN-VELAY**

Président et Référent : Philippe VEROTS

Coach : Anne BOURDELIN

LA COMPETITION EST OUVERTE A TOUTE PERSONNE TITULAIRE D'UNE LICENCE HANDISPORT 2018/2019, OU D'UN PASS'SPORT HANDISPORT DELIVRE POUR LE JOUR DE LA COMPETITION.

Le montant de l'inscription est de 5 € + 1 € éventuel, pour les personnes non licenciées « handisport », qui devront prendre un PASS'SPORT. Notre club se charge de demander les PASS'SPORT auprès de la FFH. Les noms, prénoms, date de naissance et adresse des personnes à assurer par PASS' doivent être communiqué afin qu'une attestation soit délivrée le jour de la compétition. Chaque compétiteur apporte son matériel.

ORGANISATION DE LA JOURNEE :

A partir de 9 h 30 : accueil des équipes, vérification des inscriptions

10 h à 10 h 30 : échauffement libre des participants

10 h 30 : phase de qualification (**10 volées de 3 flèches**)

12 h 15 à 13 h 45 : REPAS : plateau à réserver, lors de l'inscription, au prix de **12,00 €**. Les personnes peuvent apporter leur panier repas.

14 h 00 : 1^{er} tour des duels (les perdants iront en consolante)

14 h 30 : 2^{ème} tour des duels

15 h 00 : Consolante (**3 volées de 5 flèches**)

16 h 00 : Finale (**3 volées de 3 flèches**)

16 h 30 : Remise des récompenses

REGLEMENT : Tir assis à 2,50 m (bout de la sarbacane)

Ce règlement est susceptible d'être modifié en fonction du nombre de compétiteurs.

Les tireurs effectuent la compétition en position assise (fauteuil ou chaise) à 2,5 m (distance du bout de la sarbacane et non de la roue du fauteuil).

Le comptage des points se fait à la fin de chaque volée. Dans le cas d'un dard dit «cordon » (pointé entre 2 zones ou effleurant une ligne de séparation de zones) les points de la zone la plus élevée sont comptabilisés.

Lorsqu'un dard retombe au sol après avoir touché la cible, le tireur a le droit de tirer un autre dard. Si le dard ne touche pas la cible, il est considéré comme nul pour cette volée et ne sera donc pas retiré. Dans le cas où un dard est planté dans un autre, les points comptabilisés seront identiques à ceux du premier dard.

Une aide pourra être autorisée pour introduire le dard dans l'embout de la sarbacane. Durant la compétition, le tireur ne pourra recevoir aucune aide dans le maintien de la sarbacane.

Le tireur ne peut disposer de plus de 3 points d'appui (potence, coudes, bouche). L'appui des coudes sur les accoudoirs du fauteuil sera également autorisé.

Après chaque volée, le tireur devra retirer sa sarbacane de la bouche, mais aussi de la potence.

Pour la sécurité, les concurrents, arbitres et spectateurs se tiendront obligatoirement derrière le pas de tir. Aucun tireur ne peut charger sa sarbacane avant l'autorisation donnée par l'arbitre. Le comptage des points ne peut s'effectuer que lorsque l'ensemble des tireurs a terminé de tirer.

Avant chaque phase, une volée d'essai de 5 dards en 1 minute 30 est préconisée.

QUALIFICATION : sur une cible « MONOSPOT »

Chaque sportif a 10 volées de 3 flèches (1 minute 30 par volée), soit un total de 300 points au maximum.



En cas d'égalité de points, le tireur ayant réalisé le plus grand nombre de 10 ou à défaut le nombre de 9 ou de 8, passe devant au classement.

Après la phase qualificative, suivant un nombre de points, le compétiteur participera soit au duel (1^{er} tour), puis 2^{ème} tour ou à la consolante.

Les 12 meilleurs des phases qualificatives iront en phase de duels, les autres iront en consolante.

DUELS : (avec élimination directe) sur une cible « TRISPOT »

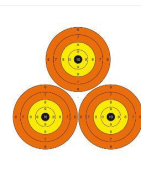
Les duels se disputeront en volée de 3 dards.

Pour passer au tour suivant, il faut être le premier à remporter 2 volées sur la série. Il y aura donc au minimum 2 volées et au maximum 3.

Tous les joueurs en duels attendront le signal de l'arbitre pour sortir du pas de tir, afin de ne pas déranger les autres concurrents.

En cas d'égalité sur une volée (ex : 26 à 26 avec même nombre de 10,9,8 etc.), il y aura une flèche en or sur le spot du haut.

Si 2 flèches arrivent dans le même spot, la flèche la meilleure sera supprimée



CONSOLANTE : sur une cible « MONOSPOT »

Les perdants du 1^{er} tour des duels se retrouvent dans une consolante avec les moins bons des qualifications (selon classement au nombre de points). La consolante se déroulera en 3 volées de 5 dards. Un classement au point sera établi.



FINALE : elle se déroulera entre 3 joueurs sur des volées de 3 dards (jusqu'à 8 possibles).

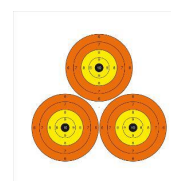
Le tireur peut au maximum marquer 30 points par volée.

Le gagnant sera le premier à atteindre 6 points en sachant que :

1 volée gagnée = 2 points

1 volée égale (même nombre de points qu'un adversaire = 1 point)

1 volée perdue = 0 point



Si 2 joueurs arrivent à 6 points en même temps, il y aura d'abord le nombre de 10, 9, 8... puis flèche en or (sur le spot du haut) pour les 2.

Lors de la phase de qualification du matin, celui ou celle qui marquera le plus grand nombre de 10, se verra remettre le trophée DIDIER AZAS.

Fiches d'inscriptions et règlement à l'ordre d'HANDISPORT LE PUY-EN-VELAY à retourner à :

C.D.S.A. - Anne BOURDELIN

Cowork Impulse – ZA Taulhac

91 Rue JA Cubizolle 43000 LE PUY-EN-VELAY

anne.cdsa43@gmail.com Tél. 06.48.09.51.79.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : **13 JUIN 2019**